

Emballages consignés

Notre engagement écologique

Les pots de yaourt industriels sont traditionnellement composés de polystyrène, un déchet non biodégradable et non renouvelable. Lors du ramassage des déchets, les pots peuvent se casser en minuscules particules impossibles à traiter et susceptibles de se retrouver dans les océans, où elles sont particulièrement nocives. D'autres matériaux composent l'emballage, ce qui le rend difficile à recycler.

Lorsque le recyclage est possible, il a lieu à l'étranger, et les pots neufs sont aussi importés. La solution d'un emballage circulaire nettoyé en Belgique accroît donc notre résilience territoriale.

Pourquoi pas du verre ?

Pour autant qu'il soit réemployé au moins une quinzaine de fois, le verre ne pollue pas beaucoup plus que du plastique réutilisable. Seulement, nous vendons majoritairement nos produits dans des marchés, sur la voie publique. Le bris de verre représente un risque majeur dans notre logistique.

En plus, de nombreux clients optent pour la mobilité douce : le plastique est idéal pour eux !



Si les pots pouvaient parler...

Plus les pots tournent, plus ils s'épanouissent !

Chaque pot est vendu et repris sous le régime de la consigne, auprès d'un de nos points de vente.

Même si nous vous demandons de rapporter le pot propre (ou en tous cas rincé), nous les renettoierons avant de les remplir. Le nettoyage a lieu dans notre ferme ou chez notre partenaire Re-Uz, à Liège.

L'opercule permet la traçabilité et l'identification du contenu à chaque remplissage.

Des infos sur la ferme et nos produits

Il y a un QR code sur nos pots afin d'être en lien direct avec nous. Vous y trouverez des informations sur la ferme, nos nouveaux produits ou produits de saison